La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
APERÇU DU FONDS — Police de fonds avec protection du patrimoine de la Canada Vie initialement de la London Life
Tous les renseignements en date du 31 décembre 2022

Croissance équilibrée canadienne II

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 76 785 897 $
Taux de rotation du portefeuille : 114,34 %

Police avec garantie	RFG (%) [1]	VL ($) [1]	UC [1]
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et garantie applicable à la prestation de décès de 100 %	2,75	22,84	153 923

[1] RFG – ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées : 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Stantec Inc.	3,65
Gouv. du Canada, 0,02 %, 2031-06-01	3,25
Telus Corp.	3,01
Aon PLCCl A	3,01
Banque Royale du Canada	2,95
Danaher Corp.	2,71
Keysight Technologies Inc.	2,62
Chemin de fer Canadien Limitée	2,62
Accenture PLCClass A	2,59
Intact Financial Corporation	2,55
Total	28,96
Nombre total des placements :	**1477**

Répartition des placements

	% de l'actif
Revenu fixe	34,01
Actions canadiennes	33,36
Actions étrangères	29,27
Autres	2,28
Liquidités et équivalents	1,07

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 764,33 $ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,84 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

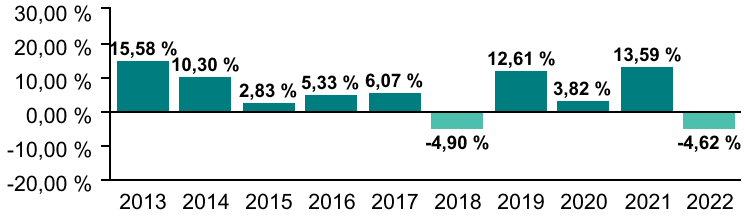

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Croissance équilibrée canadienne II

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. •Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, veuillez vous reporter à la section se rattachant à la garantie applicable de votre contrat d'assurance.

Police avec garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et garantie applicable à la prestation de décès de 100 %	2,75

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pouvant atteindre un pour cent de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».
Téléphone : 1 888 252-1847
Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter oudiminuer.